



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

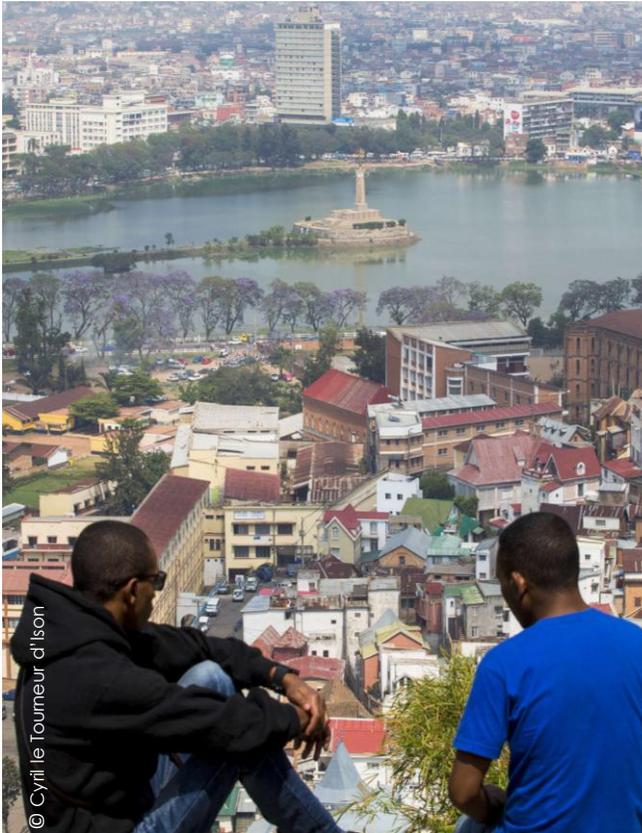
Liberté
Égalité
Fraternité



FICOL Facilité de financement des collectivités territoriales



Depuis 2014, à travers la FICOL, l'AFD finance des projets de développement identifiés et mis en œuvre par des collectivités territoriales françaises dans le cadre de leurs partenariats de coopération décentralisée.



© Cyril le Tourneur d'Ison



Objectifs

Dans le cadre des orientations de la politique d'investissement solidaire et durable de la France, la FICOL vise à :

- Renforcer les capacités des collectivités étrangères
- Accompagner l'action extérieure des collectivités françaises
- Promouvoir les savoir-faire français
- Diffuser les bonnes pratiques environnementales et sociales
- Faciliter le partage de solutions entre collectivités



Bénéficiaires

Collectivités françaises (régions, départements, municipalités, agglomérations, groupements de communes)

Associations de thématiques de collectivités françaises

Dans les pays listés par le Comité d'aide au développement de l'OCDE classés par niveau de revenus :

- Pays les Moins Avancés (PMA)
- Pays à Revenu intermédiaire - tranche inférieure (PRITI)
- Pays à Revenu intermédiaire - tranche supérieure (PRITS)

Lien vers la liste complète des pays concernés sur le site de l'OCDE – cliquez [ici](#)



Caractéristiques

Type : subvention

Montant : entre 200 K euros et 2 millions d'euros (jusqu'à 70% du budget du projet)

Durée du projet : 3 ans



Illustration

Brésil - Recife (1,5 M€ EUR) : la métropole de Nantes développe avec la ville de Recife un programme triennal d'échange de bonnes pratiques sur les thématiques du développement urbain durable et de l'économie créative



Sénégal - Bignona (800 K€ EUR) : les départements de la Savoie (FR) et de Bignona (SN) développent ensemble une politique d'action sociale participative, inclusive et territorialisée sur les deux territoires



© Simon Inns (CC BY 2.0) Flickr